

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°5/2023

Objet :

**Tarification/
Buvette/ Thé
dansant 05.03.2023**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

14/02/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 06 février, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 1^{er} février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Daisy LAINE, Laury FLIPPE.

Absent : Angélique BARBIER

Secrétaire : Muriel POLLART

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors du thé dansant du 05 mars 2023 soient les suivants :

Entrée : 5,00€

Bière (canette) 2,00€

Vin rosé (bouteille) : 7,00€

Vin rosé (verre) : 1,50€

Vin rouge (bouteille) : 7,00€

Vin rouge (verre) : 1,50€

Crément de Loire (bouteille) : 10,00€

Crément de Loire (verre) : 2,00€

Champagne (bouteille) : 22,00€

Cidre (bouteille) : 6,00€

Coca cola, Oasis, Ice-Tea, Perrier (canette) : 1,50€

Eau plate (bouteille) : 1,00€

Café (tasse) : 0,50€

Tarte : 12,00€

Part de tarte : 2,00€

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

